

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

ublié le

ID: 001-210101739-20251007-2025_168_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet: Achat de mobilier urbain: 30 potelets et fourreaux / Société

SIGNAUX GIROD / Attribution (1.1)

Service: Pôle opérationnel (SC - CF)

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

VU l'article L.2122.22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au Budget,

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

VU le budget 2025,

CONSIDÉRANT la nécessité d'acquérir du mobilier urbain supplémentaires : 30 potelets et fourreaux,

CONSIDÉRANT qu'un devis a été demandé à la société SIGNAUX GIROD et analysé par les services techniques qui proposent de retenir cette offre, économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 4 313.18 € HT, soit 5 175.82 € TTC,

DÉCIDE

DE RETENIR l'offre de l'entreprise SIGNAUX GIROD, économiquement la plus avantageuse, pour un montant total de 4 313.18 € HT, soit 5 175.82 € TTC, concernant l'acquisition de mobilier urbain supplémentaires : 30 potelets et fourreaux,

DE SIGNER ledit devis ainsi que toutes les pièces ánnexes.

Pour copie conforme,

Fait à Gex, le 08 octobre 2025.

Le Maire,

Patrice DUNAND

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 10 octobre 2025 et publiée en ligne sur le site internet de la ville le 10 octobre 2025.

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le
ID: 001-210101739-20251007-2025_168_DEC-DE